

## Fiche 3 : Les acteurs et composantes de LEADER

### un Groupe d'Action Locale MORVAN (GAL)

Un GAL, groupement d'action locale. C'est le nom donné dans toute l'Union Européenne aux entités chargées de mettre en œuvre un programme européen LEADER. Un GAL est constitué de personnes issues de la sphère publique (élus de collectivités, organisations publiques) et de personnes issues de la sphère privée (représentants associatifs, représentants d'entreprises...).

Le GAL n'a pas d'existence juridique propre et n'existe que pour une période déterminée liée à la programmation européenne. Il est donc rattaché à une structure porteuse qui dispose d'une existence juridique : le Syndicat Mixte du parc naturel régional du Morvan. Ceci permet au GAL de disposer d'une équipe technique, pour l'ingénierie de projets.

### Un comité de programmation

composé de membres publics et privés (30 membres) issus du GAL, instance décisionnelle chargée de mettre en œuvre le programme LEADER Morvan

Une stratégie autour d'une priorité ciblée : « Morvan 2027 : vivons ensemble nos transitions ».

Un service LEADER composé d'une équipe technique dédiée et répartie sur le territoire pour l'animation (voir l'organigramme), et au Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Morvan, une chargée de mission pour la coordination et une gestionnaire, pour le suivi des dossiers.

Une enveloppe de 2 797 407 € qui sera allouée aux projets s'inscrivant dans la stratégie du programme LEADER Morvan.



## organigramme GAL Leader Morvan 2023 - 2027



Structure porteuse:  
Parc naturel régional du Morvan

### Groupe d'Action Locale



coordination/  
gestion du  
programme



Animation du territoire leader



Collège public



Collège privé



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE